

Nantes, le 18 octobre 2018

Session régionale des Pays de la Loire

L'assemblée régionale des Pays de la Loire maintient son soutien à l'apprentissage

L'assemblée régionale réunie les 18 et 19 octobre en session budgétaire, a présenté un rapport portant sur l'orientation de la politique apprentissage. L'apprentissage est une voie d'excellence qui permet de rapprocher les jeunes de l'entreprise et de l'emploi, et sans connaître encore les modalités précises de mise en œuvre de cette réforme, la Région a souhaité donner une meilleure lisibilité à tous les acteurs concernés dès la prochaine rentrée et permettre ainsi aux CFA de renseigner les jeunes, les familles et les entreprises qui seront aussi impactés. *« En dépit de la perte de compétence et des nombreuses incertitudes qui planent sur la mise en œuvre de la réforme depuis la promulgation de la loi le 5 septembre dernier et le retrait de notre compétence, nous voulons préserver la dynamique de l'apprentissage dans notre région. Aussi poursuivrons notre soutien aux acteurs de l'apprentissage, en maintenant notamment notre effort financier propre de 30 millions d'euros et en les accompagnant dans cette phase de transition »* a déclaré Christelle Morançais.

Les orientations régionales prennent en compte tous les volets de l'apprentissage (fonctionnement/investissements/aides aux apprentis) en adéquation avec le Plan de relance, mis en place en 2016, et le nouveau cadre législatif.

Les Pays de la Loire ont réussi la relance de l'apprentissage

Identifiée comme exemplaire, avec ses excellents résultats et ses dispositifs innovants en matière d'apprentissage, la Région des Pays de la Loire occupe la 1^{ère} place en termes de résultats. Christelle Morançais rappelle qu'avec le plan de relance de l'apprentissage lancé en 2016, le nombre d'apprentis a augmenté de 11 % en deux ans dans notre région, 6,6 % cette année (32 250 apprentis), alors que la progression nationale n'atteint que 2,3 % en 2017 et 4,2% en deux ans (source DARES). S'agissant des apprentis entrants en 2017, la Région est encore une fois la première avec une augmentation de 15,6 %.

« La Région a multiplié les actions en faveur de l'apprentissage : avec près de 200 ouvertures de formations en 2016 et 2017, et 115 à cette rentrée ; des mesures nouvelles en faveur des apprentis et des entreprises ; la mise en place de l'Apprentibus pour valoriser les métiers et l'apprentissage auprès des collégiens ; la création d'un site www-apprentissage-paysdelaloire.fr pour aider les jeunes et les entreprises à se rencontrer... Autant d'actions, à l'efficacité prouvée, qui doivent servir d'exemple pour maintenir la dynamique. » ajoute Christelle Morançais.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92